



Approche québécoise en matière de développement sportif et de promotion de la pratique régulière d'activités physiques



Programme national de certification des entraîneurs



## PARTENAIRES POUR L'ÉDUCATION ET LA FORMATION DES ENTRAÎNEURS

Le Programme national de certification des entraîneurs est un programme auquel collaborent le gouvernement du Canada, les gouvernements provinciaux et territoriaux, les organismes nationaux, provinciaux et territoriaux de sport et l'Association canadienne des entraîneurs.



Les programmes de cet organisme sont subventionnés en partie par le gouvernement du Canada



© Ce document est protégé par le droit d'auteur de l'Association canadienne des entraîneurs (2014) et de ses fournisseurs. Tous droits réservés. Imprimé au Canada.



Programme national de certification des entraîneurs



Le gouvernement du Québec investit dans le développement sportif et la promotion de la pratique régulière d'activités physiques depuis la création des fédérations sportives québécoises dans les années 60, du programme Kino-Québec en 1978 et du programme d'éducation physique et à la santé axé sur les compétences en 1999.

Cet engagement, propre au Québec, résulte d'une volonté ferme d'assurer la mise en œuvre de ces domaines, en concordance avec ses compétences exclusives en éducation, en santé, en sport, en loisir et en activité physique.



## L'éducation physique et la « littératie physique » – 8 millions de personnes

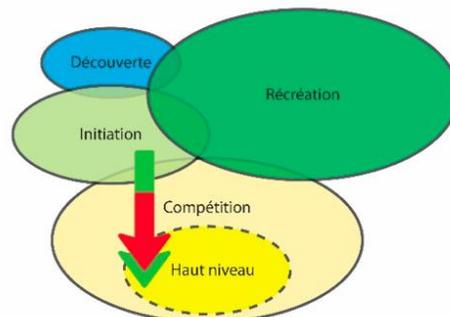
Au Québec, le cours d'éducation physique et à la santé est obligatoire au primaire, au secondaire et au collégial et doit être donné par un spécialiste. Le contenu du programme ministériel est fondé sur l'état de la recherche internationale en matière de « littératie physique ». Le programme comporte trois compétences<sup>1</sup> à acquérir, qui sont interreliées : agir dans divers contextes de pratique d'activités physiques, interagir dans divers contextes de pratique d'activités physiques et adopter un mode de vie sain et actif.

C'est par la pratique de jeux ou d'activités physiques et sportives variés et adaptés que l'enfant acquiert une vaste gamme d'habiletés motrices et se développe physiquement et globalement. Le développement d'un large éventail d'habiletés est souhaitable, quels que soient le potentiel et les aspirations de l'enfant ou de l'adolescent, et l'héritage le plus important de son parcours sera l'adoption d'un mode de vie physiquement actif.

## La pratique sportive – 1 million de personnes

Au Québec, la pratique sportive se définit selon cinq contextes caractérisés par les capacités de l'individu, la nature du sport, la structure, le type d'équipements ou d'installations requises. La découverte se présente lorsque le participant prend contact avec une discipline sportive; l'initiation correspond plutôt à une démarche pédagogique favorisant l'expression du jeu inhérent au sport; la récréation renvoie davantage à l'univers du jeu qu'à celui de la performance, tandis que la compétition tend plutôt à la performance qu'au jeu; et finalement, le haut niveau regroupe exclusivement les athlètes engagés dans une recherche de très haute performance.

Cette représentation suggère que le cheminement du pratiquant sportif n'est pas restreint à un modèle hiérarchique et linéaire où l'individu doit franchir différentes étapes prédéfinies pour atteindre le haut niveau. Les cinq contextes se veulent plutôt une représentation dynamique et globale de la pratique sportive suggérant que les cheminements sont variables. Ainsi, il est possible de changer de contexte, ou encore de se trouver dans



<sup>1</sup> Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. Programme ministériel d'éducation physique et à la santé au primaire et au secondaire.

deux contextes différents au même moment, et ce, à divers stades de la vie.

## Le développement des athlètes – 25 000 athlètes

Les fédérations sportives québécoises sont responsables du développement du talent sportif dans une démarche de haut niveau et de l'élaboration de modèles de développement des athlètes dans la ou les disciplines qu'elles régissent. Elles ont élaboré ces modèles de développement des athlètes en tenant compte des exigences du sport de haut niveau et des principes fondamentaux de croissance et de maturation des athlètes. Chaque modèle vise notamment à définir le cadre de référence de la fédération et établit, pour chaque catégorie, les objectifs de développement sportif d'un athlète pour chacun des aspects de l'entraînement : physique, technique, stratégique/tactique et psychologique. Ces modèles devraient guider l'action de tous les acteurs participant à l'encadrement direct ou indirect des athlètes qui ont le talent et l'intérêt de s'engager vers le haut niveau.

## C'est une invitation

Nous invitons tous les partenaires à utiliser les outils et les programmes cités dans le texte et à en faire la promotion. Ils sont notre fierté collective et ils contribuent à positionner le Québec comme un leader au Canada en matière de développement sportif et de promotion de la pratique régulière d'activités physiques.